

COMMUNE LES ALBRES

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 Juillet 2022

- Ordre du jour :**
- Compte rendu de la précédente réunion
 - Délibération plan de financement adressage
 - Extinction de l'éclairage public
 - Achat matériel école
 - Questions diverses

Compte rendu de la séance du 14 Juin 2022 :

- Vente voirie communale
- Adressage
- Logement école
- Décoration de Noël

I) délibération nouveau plan de financement adressage

La DETR est versée à hauteur de 30% de la dépense totale HT.

II) Extinction éclairage public

L'extinction se fait minuit à 6h00 sur 100 points lumineux. Il faut changer deux cellules pour commander l'extinction. Coût estimé à 1000€ par commande changée.

3 ampoules sont indépendantes. Pour les faire passer au LED un coût de 600€ est à prévoir par ampoules.

Le programme est financé à 65% pour le changement des ampoules actuelles en LED. Un courrier de demande est à réaliser.

III) Ecole

L'achat de table à bascule pour la cantine est à faire Il faut déterminer le nombre.

Un bureau est à réaliser par les agents de communauté de communes. Il permettra à la maîtresse de travailler pendant ses heures de décharges.

IV) Question diverse

- Borne de recharge

Le SIEDA doit fournir une convention tripartite signée par la commune, Emmanuel FILHOL et le SIEDA. Le conseil municipal a donné son accord pour que Monsieur le Maire signe la convention pour la commune.

- Déchetterie

Deux nouvelles bennes sont mises en place. La première sert à récupérer le matériel de jardinage, la seconde récolte le matériel de sport et de loisir. Elles seront fonctionnelles dès le mois de septembre.

- PLUI

Le commissaire enquêteur a été désigné. L'enquête publique va démarrer en septembre. Deux mairies vont accueillir les permanences du commissaire enquêteur, Montbazens et Lanuéjols. Le dossier papier sera consultable dans ces mairies mais également sur un site internet dédié.

Fin de séance.